

318

6. 196-23

— 3 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif à la cession au département des Hautes-Alpes de l'hospice national du Mont-Genèvre. (N° 69, année 1900.)

(Nommée le 23 mars 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : CHARLES FOREST.
- 2^e — SAVARY (Tarn).
- 3^e — LABROUSSE. *Président*
- 4^e — GOUTANT.
- 5^e — GUYOT (Rhône).
- 6^e — FRUCHIER. *Secrétaire*
- 7^e — BOULARAN.
- 8^e — CÉSAR DUVAL.
- 9^e — VAGNAT. *By rapporteur*



1

Séance du 26 mars 1900

Président : M^r Labrousse

Secrétaire : M^r Fuchs

Les membres présents après un échange d'observations ont
nommé comme rapporteur M^r Vagnet.

La séance est levée.

Le Secrétaire :

A. Fuchs

Le Président :

M. Labrousse